

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

DE - AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

GRETA des Hauts-de-Seine (92)

René Auffray (Clichy) - Ouverture de la formation sous réserve de réception de l'autorisation d'accueil de la Région Ile de France

OBJECTIFS

L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins adaptés à l'évolution de l'état clinique visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité, les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'auxiliaire de puériculture participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de pathologies chroniques ou en situation de risque d'exclusion ou de maltraitance. L'auxiliaire de puériculture travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile, ou dans le cadre de structure de prévention et dépistage.

La formation permettant l'obtention de la certification est dispensée par les IFAP agréés à cet effet. Elle est accessible sans condition de diplôme. Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.

CONTENU

La formation comporte 44 semaines de formation théorique et clinique soit 1540 heures, se répartissant en 770 heures (22 semaines) de formation théorique et 770 heures (22 semaines) de formation clinique, de 3 périodes de 5 semaines portant sur l'ensemble des blocs et une période de 7 semaines centrée sur le projet professionnel.

Module 1. - Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale – 147h

Module 1bis. Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale – 28h

Module 2. Repérage et prévention des situations à risque – 21h

Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne – 77h

Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement – 154h

Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée – 35h

Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage – 70h

Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs – 21h

Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés – 35h

Module 9. – Traitement des informations – 35h

Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques – 70h

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) – 35h

Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI) – 7h

Travaux personnels guidés (TPG) – 35h Une formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU).

TAUX DE RÉUSSITE

100%

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

DURÉE

De 1540 h, variable selon positionnement, dont 770 h en entreprise

DATES

Date de début : 24 août 2026

Date de fin : 16 juillet 2027

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

1. Savoir lire, écrire et compter (niveau fin de 3ème)
2. Avoir un projet professionnel dans le secteur sanitaire et social
3. Capacité à accepter les contraintes de la formation : trajet, ponctualité et assiduité, organisation personnelle, travail à la maison, avoir réussi la sélection d'entrée (dossier et entretien).
4. Vaccinations obligatoires + hépatite B totalement à jour avant le démarrage de la formation
5. Visite médicale obligatoire avant le démarrage de la formation
<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-france>

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien.
(Appréciation des connaissances, des aptitudes et de la motivation du candidat)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

L'auxiliaire de puériculture peut exercer dans différentes structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou en hospitalisation à domicile (maternité, service hospitalier, structure d'accueil de la petite enfance, en crèche, halte-garderie, à domicile...).
Type d'emplois accessibles : Auxiliaire de puériculture

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien.
(Appréciation des connaissances, des aptitudes et de la motivation du candidat)

Session de recrutement du 23 mars au 19 juin 2026 :

[Informations recrutement Cliquez-ici](#)

1) Dossier à renseigner, en ligne sur MySelect, au plus tard le 10 juin 2026 : [Dossier DEAP Cliquez-ici](#)

[Dossier ASHQ Cliquez-ici](#)

Après cette date, aucune inscription ne pourra être retenue.
Tout dossier incomplet empêche l'accès aux oraux.

2) Oraux du 4 mai au 19 juin 2026

Résultats :

Publication le 24 juin 2026

Validation choix IFAP candidat jusqu'au 03 juillet 2026 maximum

Financements possibles :

- Projet Transition Professionnelle <https://www.transitionspro-idf.fr/>
- Plan Développement des Compétences <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F11267>
- Compte Personnel de Formation <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>
- France Travail
- Préparation Opérationnelle à l'Emploi <https://travail-emploi.gouv.fr/la-preparation-operationnelle-lemploi-poe>
- Contrat de Sécurisation Professionnelle <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F13819>
- Aides (fonds d'aides, d'initiatives, communes, etc.)
- Individuel payant
- Subvention Région IDF pour les demandeurs d'emploi (nombre de places limitées)

Le GRETA vous accompagnera dans la constitution des dossiers.

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

- [dossier-deap-ra-2026.pdf](#)
- [informations-a-conserver-par-les-candidats-ap.pdf](#)

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type (durée variable selon positionnement) : 9 856€ .Formation prise en charge pour les demandeurs d'emploi par la Région Île-de-France. Individuels : nous consulter. Prix en vigueur au 07/10/2025

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

CONTACT

Agence commerciale

Téléphone : 01 46 99 92 92

Email : contact@greta-92.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Carole Marie

contact@greta-92.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) stagiaire en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

Les équipes du Greta sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation.